

Jota : pour tout membre BN  
peut être plus PAPEZICK (CCHS)

Mururoa le 24/09/81 MN

Bonjour à tous !

Depuis mon passage au B.N. <sup>au</sup> ~~depuis~~ le début de l'année je <sup>ne</sup> me suis quère manifesté. C'est vrai. Cela ne veut pas dire que je <sup>donne</sup> ~~ne~~

Le problème que j'avais évoqué avec DANTIN (travail en <sup>poste</sup> ~~post~~ des permanents retribusés en 54h au lieu de 60h., malgré décision <sup>COMET</sup> ~~CO~~ peut être t'en souvient il ? s'est trouvé résolu. simplement : la hi <sup>hierarch</sup> a appliqué comme consigne : pas de permanent en poste (c'est <sup>vrai</sup> ~~est~~ depuis ~~decembre 80~~ <sup>janvier</sup> ~~81~~ .. C'était une façon élégante de résoudre le <sup>prob</sup> ~~probl~~ me.

Ceci est le passé lointain (je veille .....

Pour le passé récent depuis le 10 mai par exemple : voici le bilan de ce que j'ai essayé de faire et les faits :

- Visite de l'AG et HERNU à MURU

- 1) Vers le 31 juillet visite pendant une tempête sur le lagon d'au <sup>evole</sup> ~~au~~ tion notable de la situation radiologique mais surtout prise en compte réelle des faits par la hiérarchie (pourquoi à ce <sup>moment</sup> ~~moment~~ là et pas avant ? ....). En effet le 11 mars nous avions <sup>déjà</sup> ~~eu~~ <sup>eu</sup> ~~eu~~ une autre forte dépression qui ~~pas~~ sans modifier qualitativement le problème en quantitatif l'avait posé de façon pesante. La réaction en Mars de la hiérarchie, avec quelque lenteur avait <sup>été</sup> ~~été~~ <sup>alors</sup> ~~alors~~ la prise en compte (interdiction de certaines zones) mais la note

ou elle que je lui donnais 12/20. par contre fin juillet la note serait montée à 15/20 (bon élève). je veux dire par là que si maintenant au niveau des mesures de terrain le nécessaire est fait et correctement à mon avis les conclusions que l'on peut en tirer peuvent émerger. Il m'est impossible de vous en dire plus pour quelque raison que vous imaginez facilement. Les connaissances que j'ai eurent uniquement du fait que je suis au labo du SPS à NORD et connais les mesures - jusque j'en fait un nombre certain.

Par contre je suis en désaccord complet avec la hiérarchie car l'information objective de l'ensemble du personnel est nulle: uniquement des interdictions (les baigneurs ont finalement disparu en zone vie alors que le problème n'est pas du tout l'eau du lagon). Quand je dis information objective j'entend par là que la hiérarchie a voulu implicitement nous faire cautionner deux notes d'information alors que je ne sonnais pas officiellement (comme représentant CHS) sur quelles mesures et constatations elles reposent. Je ne peux donc cautionner les conclusions.

Ne pouvant pas obtenir ces informations techniques (on nous a opposé le S.D. or je suis habilité, ça ne tient pas la route, <sup>aujourd'hui</sup> on m'a opposé que c'est une directive du Ministre (HERNU) qui suite à sa visite a donné des instructions strictes alors que les militaires ayant classé dès le départ (environ mars) la situation radiologique en SD de CEA avait remis à repasser en CONF/DEF, Hernu l'ayant à nouveau remis SD ~~plus~~ + des instructions occultes.

Voilà ou on en est. Ce n'est pas admissible la seule solution légale possible est que vous BN contactiez vos interlocuteurs

habituels (A.G minimum pas le DAM ou alors comme invité <sup>inform</sup> au plus haut si nécessaire pour décaisser ce manque d'information vrai (c'est le manque qui est vrai). Je vois très bien <sup>une</sup> réunion du style de celle que nous avions eu au siège <sup>l'AG</sup> au l'Automne 79 après l'accident de juillet ici. Je suis <sup>depuis</sup> <sup>et</sup> connaissant la situation réelle pour y participer <sup>et</sup> <sup>France</sup> à vous de le seul problème pratique étant la place d'action pour la F il faut que la convocation redescende de haut à la <sup>Direction de</sup> ~~Directi~~ <sup>celui</sup> ~~Essais~~. Le climat psychologique actuel est le même que qui requalit à MURU fin 79 (suite à ce que j'ai évoqué <sup>à</sup> <sup>Hernu</sup> c'est lamentable., je suis <sup>de</sup> <sup>un</sup> <sup>peu</sup> <sup>de</sup> <sup>l'</sup> <sup>attitude</sup> <sup>de</sup> <sup>H</sup> d'autant que j'espérais plus. Voici quelques éléments à <sup>de</sup> <sup>vous</sup> juger.

2) Toujours resté AG. Hernu.

Quelques jours avant cette visite le D.E. (directeur <sup>des</sup> <sup>essais</sup>) nous a convoqué pour une réunion d'information (non formelle, <sup>id est</sup> <sup>était</sup> <sup>la</sup> <sup>bi</sup> <sup>lanable</sup> <sup>mais</sup> <sup>pas</sup> <sup>d'</sup> <sup>info</sup> <sup>que</sup> <sup>d'</sup> <sup>habitude</sup>.) J'ai demandé <sup>en</sup> <sup>France</sup> <sup>et</sup> <sup>en</sup> qu'en Intersyndicale nous demandions une entree à la AG <sup>spécifique</sup>: Reponse: on va réfléchir. Une semaine pas fini de réfléchir \* j'ai donc par écrit (texte joint) demandé celle ci <sup>pour</sup> faire bonne mesure aussi à HERNU (texte joint) - ?

Résultat des courses;

avec l'AG. pendant 90 mn il y a eu un dialogue <sup>CFDT</sup> (c contre AG, HC, DAM, DE, chef UPS (le mien) sur la Sécurité en general à MURU. plus précisément:

\* Aucune suggestion de Montbery dans ce sens.

hauteur : vagues (artificielles de grande amplitude → (vous savez)  
naturelles " " " " (tsunami)

assurances nous a été donné que pour juillet 82 serait fini:

- côté océan une digue de 4 m (400 cm) de haut et de 4,5 Km  
protégeant zone vie installations techniques.

Mon avis : ayant déjà de nombreuses plateformes à +4 m  
dans la zone vie cela me paraît raisonnable au delà person  
ne ne sait faire -

- côté lagon. même une digue hauteur 2,5 m longueur  
≈ 4 Km. -

Mon avis : c'est correct. L'AG nous a assuré avoir prévenu  
le ministres que faute de ces digues le déroulement des essais  
actuels serait à revoir. Il a du être entendu car côté océan  
le plus préoccupant à mon avis, les travaux vont bon train.

Je l'ai entretenu aussi de la situation Radiologique: il était  
bien ennuyé mais peut être de bonne volonté (de toute façon  
toute action à son niveau ne nous arrive pas tout de suite) pour  
l'instant le résultat est nul puisque le DE n'a pas reçu autori  
sation de nous communiquer quoi que ce soit....

Avec le ministre : Comme il n'avait pas répondu à ma demande j'ai  
décidé d'assister (exceptionnellement au repas auquel j'étais convié  
comme représentant du personnel), Dès le début, ~~pendant~~ pensant  
que peut être il n'avait pas reçu ma demande et ayant apporté une  
photocopie je lui ai tendue. Sa réaction a été très vive, le

et monté il voulait quitter la table. (tu imagines le silence <sup>(5)</sup>  
dans la salle....) finalement il s'est calmé et j'ai compris alors  
qu'il avait cru tomber dans un quel ~~les~~ apens (son terme) tendu  
par 8 civils (en réalité un seul les autres ne disaient rien, c'est une  
habitude) au milieu et hurlant devant 200 militaires environ  
et qu'il allait perdre la face. Après 10 minutes cela s'est arrangé  
et il m'a dit qu'il ne pouvait me recevoir puisque il n'était pas  
son ministre (c'est vrai) mais qu'il voulait bien évoquer nos problèmes  
(c'est bien). Je passe le détail le dernier ci joint qu'il m'a demandé  
d'établir et de lui transmettre à son secrétariat particulier au ministère  
je l'ai rédigé seul et transmis je vous le joins. Envoyé le 11 Août  
je n'ai pas de nouvelles assez vous des relations qui vous permettraient  
de savoir s'il est arrivé car j'ai dû l'envoyer par la voie aérienne  
certains éléments étaient classés <sup>(peut être)</sup> c'est pourquoi pour votre exemplaire  
je les ai retirés. A l'heure actuelle étant peut être observé plus  
attentivement que ~~de~~ de coutume je ne veux pas commettre d'impair  
(Veuillez m'excuser des coupures).

fin de la visite du Ministre (peut être pas des effets ----)

- Re situation Radiologique à MURU.

En désespoir de cause nous avons envoyé au D.E en intersyndicale  
et CV/DE (j'ai redonné le texte) la lettre ci jointe en date du 26 Août  
lui est elle parvenue? Je l'ignore et le suppose -

Voilà pour les informations générales je suis à votre  
disposition pour complément possible éventuel -

...te j'ai l'impression qu'il existe un problème interne à  
ction CFDT / ESSAIS -

Depuis les dernières élections de DP je ne suis parait-il (d'après  
P Subrenat qui est arrivé à MURU) ni COMET, ni CHS titulaire  
au suppléant. <sup>(CC HS?)</sup> J'ai toujours été entendu que nous faisons toujours  
une représentation <sup>au</sup> équilibrée METRO PAC ou de préférence  
PAC les problèmes de sécurité se posant ici (Vain situation actuelle  
et passée). Je n'ai été averti ni de changement d'optique de la Section  
(il parait maintenant que les Pb sont à Montlhéry??). ni reçu la  
liste par le Secrétaire <sup>de Section</sup> des DP, COMET, CHS titulaires au suppléant  
Je trouve le procédé un peu cavalier. Peut être comme arbitre  
pourriez vous régler ce problème s'il existe. De façon que les  
choses soient claires j'envoie un exemplaire de cette lettre (pas  
pour le dossier Herme) au secrétaire de la Section (Cantenanne)  
pour porter à connaissance de tous nos camarades. J'estime avoir  
fait ma part (si modestes soit elle. par rapport à la vote au BN,  
mais j'estime <sup>qu'elle est loin</sup> ~~loin~~ être négligeable dans le cadre de la Section Essais  
Si ce n'est pas le cas j'entend qu'on me le dise et qu'on s'en explique  
(je donne un exemplaire à J P Subrenat qui est ici).

Pourriez vous accuser réception de ma lettre, tout au moins  
que je sois certain qu'elle est arrivée à bon port.